

Le Quotidien

INDÉPENDANT LUXEMBOURGEOIS



DOSSIER

**LE HIT-PARADE
DES JEUX VIDÉO**

Lire pages 2 et 3

MONDE

**LA BELGIQUE
PARALYSÉE**

Lire en page 8

CYCLO-CROSS

**MONDIAUX-2014
L'IMBROGLIO...**

Lire en page 24



PRISON : RÉVOLUTION ANNONCÉE



Photo: archives lq

En présence du Médiateur/Contrôleur externe des lieux privés de liberté, Marc Fischbach, le ministre de la Justice, François Biltgen, a présenté les grandes lignes de la réforme pénitentiaire arrêtée par le gouvernement.
Lire en page 5

Rigueur pour Noël en Italie

Lire en page 6

Clash diplomatique entre Paris et Ankara

Lire en page 9

L'accès au marché du travail limité

Lire en page 4



Alexandre Cremona. Toute une passion.

Vigneron ambulant

C'est un vigneron ambulant pouvant débarquer chez vous sur simple demande avec son savoir-faire et sa passion sous le bras. Il installe sur quelques mètres carrés de terrain des rangs de vigne permettant aux particuliers de produire quelques bouteilles bien personnalisées. Alexandre Cremona est originaire de l'est de la France mais a aussi, depuis sa plus tendre enfance, un pied dans la Bourgogne où son grand-père possédait un vignoble qu'il a repris une fois devenu œnologue diplômé. Il a ensuite revendu cette exploitation avant de commencer un long périple.
Lire en page 13

ÉDITORIAL

Pénitentiaire rime avec révolutionnaire

Jean Rhein
Lire en page 4

FAITS DE SOCIÉTÉ

Luxembourg : alerte à la bombe



Lire en page 18

50 SECONDES

À ne pas consommer

LUXEMBOURG. En raison de la présence d'OGM dans le produit, il est conseillé de ne pas consommer le riz basmati 500 grammes de marque Delhaize dont la date d'expiration est le 29/06/2013. Les produits retournés seront remboursés.

Contrôles-radars

LUXEMBOURG. La police effectuera des contrôles de vitesse ce matin à Assel, Bertrange, Hassel, Heispelt et Ingeldorf. L'après-midi, les agents seront à Alzingen.



L'arnaqueur des stars

PARIS. Christophe Rocancourt, «l'arnaqueur des stars», a été incarcéré à la prison de la Santé dans le cadre d'une affaire d'abus de faiblesse, pour n'avoir pas versé une caution de 300 000 euros. La cinéaste Catherine Breillat accuse M. Rocancourt de lui avoir soutiré 650 000 euros, profitant de sa fatigue après un accident vasculaire cérébral.

Une femme de trop

JOHANNESBURG. Un tribunal sud-africain a interdit hier à un petit-fils de Nelson Mandela de prendre une troisième femme, selon le droit coutumier, tant qu'il n'aura pas divorcé en bonne et due forme de sa première compagne, épousée civilement. Mandla Mandela comptait épouser une princesse swazie samedi prochain.

LA MÉTÉO

Le ciel sera couvert avec des averses par endroits. Les températures iront de 5 à 7 °C.
Lire en page 35



1,30 EURO

À L'ÉTRANGER 1,50 EURO



5 453000 762990